

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Les modalités de collecte de la taxe professionnelle ont évolué dans le cadre de la réforme avec la mise en place de la « Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance ». Désormais, les chefs d'entreprise peuvent directement attribuer leur aide à l'établissement de leur choix sans passer par un organisme collecteur.

RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

TAXE APPRENTISSAGE 2023

0,68%

De votre masse salariale brute 2020
(inchangée) hors Alsace-Moselle

QUOTA

87%

de votre taxe d'apprentissage
versée à votre OPCO de branche

Bénéficiaires exclusifs :
les CFA

«BARÈME» OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13%

de votre taxe d'apprentissage versée
en direct aux établissements de
votre choix

Adressez votre versement au
Lycée Viticole d'Orange

CODE UAI EF 0840218F

Avant le 31 mai 2023

Investissez dans la
formation des futurs
professionnels de la
Viticulture

Comment nous- la verser ?

Pour nos sections technologiques et professionnelles (lycée) et pour notre BTS (enseignement supérieur), nous sommes habilités à recevoir la partie **SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (13%)**.

PAR VIREMENT

Prendre contact pour obtenir les données
bancaires :

Carole BOUVET
Tel : 04 90 51 48 13

Mail : carole.bouvet@educagri.fr

PAR CHÈQUE

à l'adresse suivante :

Lycée Viticole d'Orange
OBJET «TAXE D'APPRENTISSAGE»
2260 route du Grès - 84100 ORANGE

Libellé du chèque : Agent comptable du LPA

POUR VOTRE PAIEMENT PAR VIREMENT OU CHÈQUE, NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS
RENNvoyer OBLIGATOIREMENT LA PROMESSE DE VERSEMENT JOINTE.

Pour que votre entreprise devienne un partenaire privilégié du Lycée

Nous avons la volonté d'offrir à nos apprenants une formation de qualité et de mettre à leur disposition des moyens modernes et performants.

Vous pouvez, en tant qu'entreprise, nous aider et participer à l'équipement de l'établissement en nous versant votre taxe d'apprentissage

Le Lycée Agricole et Viticole d'Orange est reconnu aujourd'hui comme le pôle régional en matière de formation en viticulture, œnologie et commercialisation des vins et spiritueux.



Nous engageons de nombreux partenariats avec les professionnels de la filière viticole, en particulier l'Institut Rhodanien, centre de recherche et de développement de la Vallée du Rhône.



Nous accueillons chaque année plus de 400 apprenants dans nos filières d'excellence pour les filles et les garçons :



FILIÈRE PRODUCTION

Bac Professionnel
Conduite et Gestion d'une Entreprise Vitivinicole
(scolaire & alternance)

BTSA Viticulture Œnologie
(scolaire & alternance)

Licence Professionnelle Qualité Hygiène Sécurité Environnement
filière Vitivinicole (alternance)



FILIÈRE TECHNOLOGIQUE

2nde Générale et Technologique

Bac Technologique Sciences & Technologies de l'Agronomie
et du Vivant



FILIÈRE COMMERCE

Bac professionnel Technicien Conseil Vente en Alimentation
BTSA Technico-Commercial en Vins Bières et Spiritueux
(alternance)



En formation continue :
Spécialisation en Viticulture, Œnologie, Agroéquipement

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous contribuerez à améliorer la qualité de la formation professionnelle et technique de nos apprenants, futurs professionnels de la filière vitivinicole de la Région PACA.

PROMESSE DE VERSEMENT

TAXE APPRENTISSAGE 2023

Afin d'effectuer un suivi précis de votre demande de versement, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous retourner ce formulaire.

Nom entreprise :

Adresse :

CP Ville :

Siret :

Nom du responsable :

Tel :

Courriel :

Nom du responsable (si différent) :

Tel :

Courriel :

Se propose de vous affecter la totalité ou une fraction de sa taxe d'apprentissage.

Montant :€

FORMULAIRE A NOUS RENVOYER OBLIGATOIREMENT

PAR MAIL
carole.bouvet@educagri.fr

PAR COURRIER
Lycée Viticole d'Orange
2260 route du Grès
84100- ORANGE